**A Villemomble, le 29 avril 2021**

**Motion des représentants des enseignants et des personnels d’éducation**

« Le virus circule dans les établissements scolaires, comme partout » : ainsi s’exprimait le président de la République le mercredi 31 mars 2021 lors de son intervention annonçant entre autres, la fermeture des établissements scolaire pendant 3 à 4 semaines à partir du lundi 5 avril 2021.

Depuis de trop longs mois, le ministre de l’éducation nationale, à longueur d’interventions médiatiques mensongères, a nié cette réalité, choisissant de jouer au «  Chifoumi » avec la santé des élèves, de leur famille et des personnels sur le terrain.

La colère est grande et le sentiment de gâchis incontestable.

La semaine du 12 avril 2021 a donné lieu à un mauvais remake un an plus tard de l’impréparation du ministère à permettre aux enseignants d’assurer un enseignement en distanciel digne de ce nom.

La faute aux hackers russes dont le but ultime fût de boucher les tuyaux des ENT français selon le ministre … Nous pourrions en rire si ce n’était pas consternant.

La reprise en présentiel pour le second degré est donc programmée pour le 3 mai, non loin du pic de la troisième vague épidémique de la COVID 19 .

Si nous pouvons nous satisfaire du maintien de la règle de fermeture d’une classe dès le premier cas positif ( règle qualifiée par le ministre « d’ascenseur pour l’échafaud ! »), nous nous étonnons que l’enseignant ne soit jamais cas contact d’élèves positifs à la COVID 19.

Depuis des mois nous réclamons des mesures concrètes en terme de masques, de tests, de vaccination, de demi-groupes , d’aérosolisation et de demi-pension . Et nous ne voyons rien venir ou si peu …

Il n’est toujours pas mis gratuitement à disposition des élèves et des enseignants des masques chirurgicaux.

Le ministère a annoncé un **nouvel objectif de 600 000 tests par semaine**, l’objectif précédent de 300 000 n’ayant pas été atteint pour rappel . Les auto-tests ont été commandés par millions pour les enseignants et pour les plus de 15 ans, mais ils n’arriveront qu’à partir du 10 mai, soit une semaine après la reprise du présentiel dans le secondaire… Une semaine, vu la situation, cela peut être un vrai problème. Par ailleurs nous n’avons aucune indication sur les effectifs chargés de l’acheminement, du stockage, du ramassage des déchets potentiellement infectés et de la supervision. Il est hors de question que les enseignants soient en charge de cet acte médical pour des raisons évidentes de responsabilité. Il ne nous appartient pas de nous substituer à un pôle médical, trop souvent absent dans les établissements, eu égard à la politique de liquidation du service public en vigueur depuis plusieurs années.

On se souvient que le ministre Blanquer [avait annoncé en janvier](https://www.bfmtv.com/sante/quand-jean-michel-blanquer-annoncait-la-vaccination-des-enseignants-au-mois-de-mars-au-plus-tard_AN-202104060125.html) que les enseignants seraient vaccinés « en mars au plus tard, si on arrive à le faire avant, ce serait bien ». Nous en sommes très loin aujourd’hui. **Seuls les enseignants de plus de 55 ans sont éligibles à la vaccination, comme le reste de la population, ce qui concerne 13% des enseignants. Pour les 87% restants, l’horizon est** [maintenant à la mi-juin](https://www.liberation.fr/societe/education/la-vaccination-des-enseignants-encore-repoussee-20210407_CHPNBUVFQNFBLHU6E3M6YZ2XRY/?redirected=1), autant dire qu’ils ont une petite chance d’être vaccinés pile pour le dernier jour d’école. Le 22 avril, 1,31 % des enseignants avaient été vaccinés.

Concernant l’aérosolisation des locaux, Il y a quelques mois encore, [le ministre Blanquer rejetait les purificateurs](https://www.ledauphine.com/sante/2021/03/22/les-purificateurs-d-air-sont-ils-vraiment-efficaces-contre-le-virus) avec dédain : « On a fait une étude scientifique sur ces purificateurs et ce n'est absolument pas probant, d'après tout ce que nous avons vu. Au contraire, il semble même que parfois ça renvoie le virus ». Encore une source scientifique du ministre à jeter à la poubelle. Désormais, **l’aérosolisation**, [principale voie d’infection](https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/04/23/covid-19-mesurer-le-co2-pour-mieux-aerer-et-diminuer-la-transmission_6077734_3244.html?s=03), semble être considérée par l’exécutif. Mais dans l’Education nationale, le dossier est renvoyé aux collectivités locales. La belle affaire !

Sur la question de la demi-pension, il est désormais demandé aux familles de faire déjeuner leurs enfants à la maison. Quel mépris ! Il semble plus facile de culpabiliser les parents d’élèves plutôt que de travailler sur un protocole digne de ce nom pour la pause méridienne.

Le retour des élèves au collège Lundi se fera donc en demi-jauge. Un système différent des demi-groupes que nous réclamons depuis plusieurs mois. Ce dispositif, que certains établissements regrettent d’avoir testé depuis le mois de novembre, présente bien des inconvénients : les classes demeurent des classes entières et l’alternance présentiel-distanciel engendre une discontinuité des apprentissages totalement néfaste.

Dans ces conditions, et au vu des deux prochains mois qui s’annoncent plus que jamais chaotiques, le maintien des épreuves finales du DNB dans sa forme actuelle est totalement exclu. Non, cette année n’est pas une année normale et il est hors de question de voir nos élèves être pénalisés par l’incapacité de ce gouvernement à gérer cette crise sanitaire. Nous demandons à minima une prise en compte plus importante du contrôle continu et une adaptation des épreuves finales, avec par exemple une possibilité pour les élèves de faire un choix entre plusieurs sujets et/ou exercices.